

54068



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
LIMITÉE

E/CN.14/CAD.2/19
E/CN.14/POP/117
10 Août 1974

Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

RAPPORT DE LA PREMIERE REUNION
DES DIRECTEURS DES INSTITUTS DE FORMATION
ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES
PARRAINES EN AFRIQUE PAR LES NATIONS UNIES
Yaoundé (Cameroun) - 28 --29 janvier 1974

RAPPORT DE LA PREMIERE REUNION DES DIRECTEURS DES INSTITUTS DE
FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES PARRAINES EN AFRIQUE PAR LES NATIONS
UNIES

Yaoundé (Cameroun), 28-29 janvier 1974

I. ORGANISATION DE LA REUNION

Allocutions d'ouverture

1. La première réunion des directeurs des instituts de formation et de recherche démographiques parrainés par les Nations Unies s'est tenue à Yaoundé (Cameroun) les 28 et 29 janvier 1974. Elle avait été organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique en liaison avec le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, les services d'accueil nécessaires ayant été fournis par le Gouvernement du Cameroun.
2. Ont participé à cette réunion le Directeur du Centre démographique du Caire, les directeurs par intérim de l'Institut régional d'études démographiques (RIPS), à Accra, de l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), à Yaoundé, le Directeur du Centre sous-régional de formation à San José, du Centre latinoamericano de demografía (CELADE), à Santiago, et le Directeur de l'Institut international d'études démographiques (IIPS), à Bombay. Des représentants du secrétariat de la CEA et du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, à New York, ont également assisté à la réunion. La liste des participants figure à l'Annexe I du présent rapport.
3. M. R.K. Som, chef du Centre des programmes de population de la CEA, a donné lecture du discours d'ouverture de M.R.K.A. Gardiner, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique. Notant qu'il s'agissait de la première réunion de ce genre en Afrique, M. Gardiner a souhaité la bienvenue aux représentants des centres démographiques parrainés en Afrique par les Nations Unies et, en particulier, aux représentants du CELADE et de l'IIPS. Dans son discours, le Secrétaire exécutif a passé en revue les événements qui avaient conduit à la création de centres régionaux en Afrique et la félicité les directeurs qui administraient ces organismes de manière à mettre leurs services de formation démographique à la disposition de tous les pays africains.
4. M. Gardiner a signalé que la réunion avait pour but de recommander les mesures qui permettraient aux efforts déployés par les Nations Unies dans le domaine en question de profiter davantage aux pays africains. Il a fait valoir à ce propos qu'il importait d'harmoniser les travaux des centres. D'autres questions qui pouvaient être examinées concernaient le plein emploi par les gouvernements africains des moyens de formation régionaux, l'acceptation par ces gouvernements des diplômes attribués par les instituts et l'amélioration de la situation administrative dans ce domaine. Le Secrétaire exécutif a fait également observer que les

services des centres africains pouvaient s'étendre aux pays anglophones et francophones des autres régions. Il a enfin exprimé l'espoir que les arrangements de coopération existant entre les instituts et la CEA seraient maintenus et renforcés.

5. Au nom du Ministre de la planification du Gouvernement camerounais, M.N. Nouoyebe, chef du Département de la statistique et de la comptabilité nationale, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion. Il s'est félicité du fait que Yaoundé avait été choisi pour ces assises, ce qui reflétait à la fois le rôle que jouait l'IFORD et l'intérêt qu'y portait le Gouvernement du Cameroun. M. Nouoyebe a exprimé l'espoir que les participants examineraient notamment le niveau de la formation assurée dans les centres (en particulier à l'IFORD), l'expérience acquise sur le terrain, la collaboration entre les instituts et les services gouvernementaux ainsi qu'entre les instituts eux-mêmes.

Election du Bureau

6. M. S.A. Huzayyin, directeur du Centre de démographie du Caire, a été élu à l'unanimité président de la réunion.

Adoption de l'ordre du jour

7. Les participants à la réunion ont adopté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant:

1. Allocutions d'ouverture
2. Election du Président
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Collaboration entre les instituts démographiques parrainés par les Nations Unies:
 - a) Echange de programmes et de publications
 - b) Echange de personnel
 - c) Echange de stagiaires
 - d) Incidences financières de ces échanges
5. Collaboration entre les instituts parrainés par les Nations Unies et les institutions nationales intéressées.
6. Questions d'intérêt commun:
 - a) Recrutement de personnel
 - b) Recrutement de stagiaires
 - c) Acquisition de matériel et de livres
 - d) Questions administratives et budgétaires
 - e) Coopération avec les organismes des Nations Unies
7. Questions diverses

On trouvera à l'Annexe II du présent rapport la liste des documents présentés à la réunion.

II. COLLABORATION ENTRE LES INSTITUTS DE FORMATION DEMOGRAPHIQUE PARRAINES PAR LES NATIONS UNIES

8. Les participants à la réunion ont discuté de la collaboration entre les instituts de formation démographique parrainés par les Nations Unies, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afrique, en ce qui concerne a) l'échange de programmes et de publications; b) l'échange de personnel; c) l'échange de stagiaires; d) les incidences financières de ces échanges.

9. Avant de traiter cette question, les participants se sont accordés à estimer que le champ d'activité des instituts devrait être élargi en ce qui concerne tant la portée démographique que les programmes d'études. A cet égard, la réunion a noté avec satisfaction que la Commission de la population de l'Organisation des Nations Unies estimait que des stagiaires anglophones des Antilles pouvaient être admis au RIPS, à Accra, et que des stagiaires francophones d'Amérique centrale et d'Asie pouvaient s'inscrire à l'IFORD, à Yaoundé. Ayant noté que le Centre démographique du Caire recevait des stagiaires de langue arabe ou anglaise venant de pays extérieurs à l'Afrique aussi bien que de pays africains, la réunion a admis que des pays anglophones d'autres régions pouvaient envoyer des stagiaires au Centre démographique du Caire. D'autre part, les directeurs des centres se sont accordés à reconnaître que les instituts devaient être non pas compétitifs entre eux, mais complémentaires les uns des autres.

a) Echange de programmes et de publications

10. Les directeurs ont accepté d'assurer régulièrement des échanges de programmes de formation et de recherche ainsi que de bulletins d'information et autres publications. A l'heure actuelle, ces échanges n'étaient pas assurés régulièrement par tous les instituts. Il a été aussi décidé que chacun des instituts enverrait aux autres tous ses bulletins d'information et toutes ses publications en deux exemplaires, adressés respectivement au Directeur et à la bibliothèque. Comme chacun des instituts possédait une bibliothèque, il convenait de communiquer les publications en question à ces établissements.

11. Les bulletins d'information présentaient en général les résultats de recherches et d'études qui paraissaient sous forme de documents photocopiés, mais qui n'étaient pas toujours publiés. On pouvait toujours demander aux institutions en cause des exemplaires des documents photocopiés qui représentaient quelque intérêt. L'IFORD, seul institut qui n'élaborait pas encore de bulletin d'information, se préparait à en faire paraître un à brève échéance.

12. De même, les rapports annuels des instituts, établis par leurs organes d'administration et de consultation, contenaient beaucoup d'informations et pouvaient être distribués entre instituts.

13. La question de la traduction des documents importants a été également examinée. La réunion a noté qu'à titre de coopération le CELADE assurait la traduction en espagnol des documents du Comité international de coordination des recherches nationales en démographies. On a exprimé l'espoir que le secrétariat de la CEA pourrait aider à traduire des documents en anglais et en français.

14. Les participants ont aussi examiné la question de la publication des rapports sur les séminaires organisés par les instituts. On a exprimé l'espoir que le secrétariat de la CEA pourrait également prêter assistance à cette fin.

b) Echange de personnel

15. Les participants ont admis d'un commun accord qu'il serait en général souhaitable d'assurer des échanges de personnel entre instituts. On a exprimé l'espoir que, dans les limites imposées par les barrières linguistiques, ces échanges permettraient une étroite coordination des programmes de formation et de recherche ainsi que la diffusion des études et analyses spéciales effectuées par les différents instituts. Dans le cadre des échanges de personnel, l'expert d'un institut donné pouvait faire fonction de consultant auprès des autres instituts. Il fallait prendre toutes dispositions budgétaires requises dans les cas où aucune allocation de crédits n'était prévue pour ces échanges.

16. Le CELADE avait constaté que les commissions économiques régionales jouaient un rôle important dans ces échanges de personnel; aussi fallait-il espérer que la CEA participerait davantage à ces échanges et aux autres activités de formation et de recherche démographiques en Afrique.

c) Echange de stagiaires

17. L'échange de stagiaires entre les différents instituts présentait de grands problèmes d'ordre linguistique et financier ainsi que des difficultés relatives au choix du moment opportun. Le CELADE avait pour politique d'accueillir des titulaires de fellowship, mais il n'avait pas encore trouvé de solution satisfaisante au problème concernant l'échange de stagiaires.

18. Comme la durée normale de la formation était d'un an, l'échange régulier de stagiaires pouvait poser un problème. Comme on ne pouvait recommander à cet égard aucune règle d'application générale sans tenir compte de l'achèvement des cours ordinaires, des difficultés d'ordre linguistique et d'autres problèmes administratifs ou financiers, il a été finalement décidé d'envisager l'échange de stagiaires comme un cas d'exception acceptable plutôt qu'en tant que règle à suivre tous les ans. Les directeurs se sont accordés à estimer que seuls les étudiants déjà avancés, comme ceux qui suivaient les cours du Centre démographique du Caire sanctionnés par un diplôme ou par le grade de maître, qui faisaient au RIPS des études conduisant à la maîtrise ou qui étaient inscrits au

cours de deuxième année de l'IFORD en vue d'obtenir un diplôme d'études supérieures, devraient être admis aux stages de formation spéciaux ou aux séminaires organisés sur différents aspects de la démographie soit par le secrétariat de la CEA soit par l'un des trois instituts établis en Afrique.

19. Il a été reconnu que les séminaires auxquels pourraient participer certains stagiaires devraient porter sur des sujets précis et que les stagiaires en question devraient être suffisamment bien préparés à profiter de ces séminaires, dont le programme comprendrait notamment des séances de démonstration et des travaux pratiques. A cet égard, la réunion a noté avec satisfaction que des étudiants de l'IFORD et du RIPS avaient pris part au Séminaire sur les méthodes d'évaluation des données démographiques de base tenu, avec la collaboration du RIPS, à Accra en juillet 1973. Les directeurs ont recommandé que le secrétariat de la CEA organise, des séminaires analogues en liaison avec les instituts de formation. Ils ont aussi exprimé l'espoir que les instituts pourraient entreprendre occasionnellement des projets interrégionaux de formation en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies.

20. Une mise en garde a été lancée contre le risque de voir les stagiaires errer d'un institut à l'autre aux cours de leur stage, généralement bref, de formation. On a fait également observer que certains stagiaires poursuivraient leurs études à l'étranger. Les participants à la réunion ont été unanimes à admettre que, si un complément de formation spécialisée pouvait s'imposer dans certains cas, les stagiaires devraient être, en règle générale, encouragés à pourvoir en premier lieu aux besoins de leur pays.

21. Enfin, il a été reconnu que les échanges de personnel et de stagiaires en question seraient plus faciles à réaliser dans le contexte des travaux de recherche que dans le cadre des cours ordinaires de formation. Dans les deux sortes d'échanges, il faudrait évidemment tenir compte des disparités d'ordre sous-régional, régional et interrégional.

d) Incidences financières

22. Les directeurs ont discuté des incidences financières et matérielles des échanges proposés de programmes, d'informations, de publications, de personnel et de stagiaires. Ils se sont accordés à reconnaître que la contribution des Nations Unies au budget des instituts pouvait servir à financer l'échange de personnel. L'échange de stagiaires, qui devait se faire à titre individuel, serait financé sur le budget de l'institution hôte ou de la CEA.

III. COLLABORATION ENTRE LES INSTITUTS PARRAINES PAR LES NATIONS UNIES ET LES INSTITUTIONS NATIONALES INTERESSEES

23. Les directeurs se sont accordés à estimer qu'il était indispensable, pour les instituts, d'entretenir d'étroite relations avec les institutions nationales intéressées et surtout avec les universités. Si la collaboration au niveau technique concernant l'enseignement de type classique était facile à pratiquer, l'acceptation par les universités des diplômes et grades conférés par les instituts soulevait des questions d'ordre juridique.
24. Le RIPS et le CELADE avaient conclu avec l'Université du Ghana et le Collegio de Mexico des arrangements de collaboration afin de pourvoir conférer certains grades de ces universités. Bien entendu, les cours offerts par les instituts devaient être approuvés par les universités et les conditions d'admission aux instituts devaient être les mêmes que celles qui s'appliquaient dans le cas des universités.
25. C'était avec l'Université du Chili, à Santiago, que le CELADE avait conclu son premier accord dans ces domaines. Le diplôme attribué par la CELADE à Santiago était signé par le Recteur de l'Université et par les autorités compétentes de l'Organisation des Nations Unies, mais il ne s'agissait pas d'un diplôme universitaire. Dans le cas du sous-centre de San José, l'établissement autorisé à délivrer le diplôme était l'Université du Costa Rica. Le sous-centre conférait aussi le grade de maître. Les stagiaires du sous-centre, situé sur le campus de l'Université, étaient considérés comme étudiants d'université. Les membres du personnel du CELADE étaient reconnus par l'Université et certains d'entre eux étaient titulaires de chaires dans cette institution. Un titre universitaire était requis pour l'admission au CELADE. En Amérique latine où deux grades universitaires, licence et doctorat, étaient conférés, il ne se posait pas de sérieux problème d'équivalence.
26. L'IIPS, à Bombay, délivrait ses propres certificat et diplôme. Au début une assistance de la part de l'Université de Bombay s'était révélé nécessaire pour l'enseignement de certaines matières; mais à présent l'Institut était plus ou moins indépendant. La majorité des étudiants indiens étaient titulaires de la maîtrise. Pour être admis à l'Institut, les étudiants des autres pays devaient être pourvus du baccalauréat, encore que l'IIPS accepte parfois des stagiaires dotés d'un certificat de fin d'études secondaires. Il existait à l'Institut des moyens limités de formation préparatoire au doctorat (Ph.D.) de l'Université de Bombay.
27. L'autorité du Centre démographique du Caire quant à l'attribution de diplômes et de grades avait été récemment reconnue par le Parlement de la République arabe d'Egypte, qui avait ratifié l'accord signé à cet égard, le 22 juin 1972, par le Gouvernement égyptien et l'Organisation des Nations Unies. Puisque la ratification de l'accord portait légalisation et acceptation des diplômes et grades attribués par le Centre, ces derniers devraient être universellement reconnus.

28. Comme il existait au Caire quatre universités et plusieurs instituts de hautes études, il était facile au Centre démographique d'employer du personnel à temps partiel et des examinateurs externes. Le Centre pouvait aussi recourir aux services de calcul d'institutions autres que l'Organisme central de mobilisation et de statistique, qui comprenait une section de calcul bien équipée en matériel informatique. Les diplômes délivrés par le Centre étaient signés par le Directeur.

29. Dans le cas du RIPS, les stagiaires s'inscrivaient naturellement à l'Université du Ghana, à Legon, où l'Institut était situé. Le personnel et les examinateurs (internes et externes) du RIPS devaient être agréés par l'Université. Les stagiaires non pourvus du baccalauréat avaient la faculté de suivre le cours menant au diplôme et de subir l'examen correspondant, mais ils n'avaient pas droit au diplôme lui-même et ne pouvaient obtenir qu'un certificat d'assiduité ou d'aptitude délivré par l'Institut.

30. Les diplômes attribués par l'IFORD n'étaient pas encore reconnus par les universités, mais un groupe de travail avait été constitué à l'Université de Yaoundé pour étudier la question. Certains problèmes se posaient touchant l'élaboration du programme, la reconnaissance de l'Institut et l'équivalence des conditions d'admission.

31. Dans le cas de l'IFORD, deux solutions semblaient possibles : d'une part, la reconnaissance par l'Université de Yaoundé des diplômes conférés par l'Institut, et d'autre part, l'attribution par l'IFORD des diplômes et grades de l'Université. La première de ces solutions, quoique aisément réalisable, n'entraînerait peut-être pas l'acceptation par les autres universités des diplômes délivrés par l'Institut. Pour le développement de la démographie, il importait que les diplômes attribués par l'IFORD soient agréés par les universités, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Afrique.

32. Après avoir examiné en détail la question de l'acceptation par les autres institutions des diplômes et grades attribués par les instituts ainsi que la question de l'équivalence entre ces titres et les diplômes et grades universitaires, les participants se sont accordés à estimer qu'il devrait être possible, grâce à l'établissement de relations semi-officielles et officielles avec les universités, d'obtenir qu'elles reconnaissent les diplômes et grades conférés par les instituts. La réunion a engagé les directeurs des instituts à prendre contact avec les universités des pays desservis par les instituts ou du pays hôte et les universités extérieures à la région avec lesquelles ils n'avaient pas encore noué de telles relations.

33. A propos de l'équivalence entre les diplômes et grades conférés par les instituts et ceux qu'attribuaient les universités, les participants se sont accordés à estimer qu'il faudrait étudier attentivement la marche à suivre dans ce contexte. La première mesure à prendre consisterait à conclure avec les universités des arrangements portant sur l'échange

de personnel et, dans certains cas, sur l'exécution de projets de coopération en matière de recherches.

34. L'IFORD présentait un cas particulier du fait que la démographie n'était pas enseignée à l'Université de Yaoundé. D'autre part, la réunion a examiné la question générale de la reconnaissance du personnel des instituts par les universités. L'affectation au RIPS, à Accra, de fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies devait être approuvée par l'Université. Le Centre de démographie du Caire ne recrutait, à peu d'exceptions près, que des personnes ayant les capacités requises pour être chargées de cours universitaires.

IV. QUESTIONS D'INTERET COMMUN

a) Recrutement de personnel

35. La question du recrutement de personnel avait été examinée à la première session de la Conférence. On a signalé la présence à l'IFORD de quatre experts des Nations Unies et d'un expert de contrepartie détaché par le Gouvernement, tandis que le RIPS comptait deux experts des Nations Unies et trois experts de contrepartie. Pour l'IFORD et le RIPS l'accord pertinent prévoyait un directeur, cinq experts des Nations Unies au maximum, deux ou trois experts de contrepartie et six titulaires de bourses de rechers. Le Centre démographique du Caire et le CELADE se trouvaient dans une situation beaucoup plus satisfaisante eu égard au recrutement de personnel.

36. Le Chef de la Section des études de fécondité du Centre des programmes de population de la CEA avait été détaché au RIPS pour aider cet institut à entrer en service en 1972. Comme le RIPS manquait encore de personnel, il fallait prendre des mesures pour compléter ses effectifs.

37. Il a été suggéré que les directeurs des instituts soient consultés au sujet de la détermination du niveau de rémunération des experts des Nations Unies avant le recrutement de ces derniers. Les participants se sont accordés à estimer qu'il convenait, en raison de la nature pluridisciplinaire des études démographiques, de recruter des spécialistes de différentes disciplines telles que démographie mathématique, démographie sociale, statistique démographique et démographie économique.

b) Recrutement de stagiaires

38. Quant au recrutement des stagiaires, les participants ont admis d'un commun accord que les normes établies à cet effet ne sauraient être, sous aucun prétexte, abaissées à un degré quelconque de l'enseignement, même si les instituts pouvaient admettre à titre exceptionnel des personnes ne réunissant pas les conditions requises et dispenser une formation à différents niveaux, y compris notamment des cours moyens.

39. Dans l'organisation de missions de recrutement et l'admission de stagiaires, il fallait s'efforcer d'assurer une répartition géographique équitable. Il a été recommandé que l'aptitude des candidats à suivre les cours de formation en cause soit examinée aux réunions des facultés.

40. On a reconnu qu'il n'était pas facile d'assurer un niveau homogène entre stagiaires du fait que les candidats venaient de pays et de milieux différents, mais qu'il fallait néanmoins s'efforcer de réaliser l'homogénéité à cet égard.

41. Il a été aussi reconnu que les formules de demande de bourses de perfectionnement des Nations Unies ne permettaient pas d'obtenir des renseignements suffisamment détaillés au sujet des candidats alors qu'on avait besoin d'informations sur leurs capacités. Il serait possible de recueillir ces informations en demandant une transcription des notes obtenues par les intéressés aux examens universitaires. Les directeurs des instituts pourraient aussi demander tous renseignements supplémentaires exigés par les règlements de ces établissements. D'autre part, on a fait observer que les candidats titulaires depuis longtemps d'un grade universitaire auraient peut-être quelque peine à s'adapter à la vie estudiantine.

42. Les participants se sont accordés à reconnaître qu'il importait de choisir les stagiaires de manière à sauvegarder la nature pluridisciplinaire des études démographiques et le caractère régional des instituts.

43. Les directeurs ont estimé d'un commun accord que les étudiants manquant de connaissances de base dans certaines matières auxiliaires telles que mathématique, statistique, science économique ou sociologie pourraient être priés de suivre soit des cours préliminaires quelque temps avant l'ouverture du cours de formation proprement dit soit des conférences et leçons particulières qui leur seraient données pendant le cours de formation.

44. Les participants ont examiné la question de la durée du cours de formation et ont admis que ce dernier devrait s'étaler sur 12 mois au moins, y compris vacances et travaux pratiques.

45. En ce qui concerne la question de l'admission aux instituts de stagiaires titulaires de bourses de perfectionnement ne provenant pas de l'Organisation des Nations Unies, les participants ont été unanimes à estimer qu'un nombre limité de tels boursiers pourraient être acceptés sous réserve qu'ils s'inscrivent dans le cadre de l'institut considéré, mais qu'il vaudrait mieux en général que les bourses de perfectionnement offertes dans ce contexte par d'autres organismes soient attribuées par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies.

c) Acquisition de matériel et de livres

46. En ce qui concerne l'acquisition de matériel et de livres, la réunion a envisagé la possibilité d'obtenir, par voie d'échanges, des

des publications destinées aux bibliothèques et des livres destinés aux stagiaires souffrait de longs retards, outre que certaines publications des Nations Unies se trouvaient épuisées. La réunion a noté avec satisfaction l'offre du Directeur du Centre de démographie du Caire qui tendait à communiquer aux autres instituts des exemplaires du Dictionnaire démographique multilingue des Nations Unies (établi en anglais et en français) ouvrage qui avait été traduit en arabe.

47. La réunion a estimé qu'il y avait intérêt à ce que le matériel nécessaire soit acheté sur place, là où c'était possible, en raison du long délai qui s'écoulait entre commandes et livraisons de matériel. En passant des commandes de matériel, il importait de s'assurer que les services d'entretien voulus pouvaient être fournis sur les lieux.

d) Questions administratives et budgétaires

48. La réunion a examiné les moyens d'améliorer les pratiques administratives et budgétaires des instituts. Les fonds affectés aux voyages étaient insuffisants de même que, dans certains cas, les allocations destinées aux stagiaires.

49. Il a été reconnu que les instituts auraient besoin d'un supplément de fonds pour mettre en oeuvre les nouvelles propositions tendant à améliorer leurs pratiques eu égard notamment à l'échange de personnel. Dans le cas du RIPS et de l'IFORD, on a exprimé l'espoir que la question de la présentation, de l'approbation et de la satisfaction des demandes de fonds serait discutée en détail lors d'une réunion des directeurs et des autorités compétentes au Siège de l'ONU comme au secrétariat de la CEA. A l'heure actuelle, les allocations de crédit nécessaires n'étaient pas toujours reçues en temps voulu.

50. Quant aux voyages des fonctionnaires des Nations Unies affectés aux instituts, on a reconnu que les déplacements à l'intérieur de la région ne posaient pas de problème, mais que les voyages en dehors de la région devraient faire l'objet d'une autorisation spécifique.

51. Il a été noté que le CELADE et l'IIPS n'organisaient pas de missions de recrutement et que le Centre démographique du Caire avait notablement réduit ses missions de recrutement afin d'économiser des fonds pour travaux techniques, réunions scientifiques comprises. On a cependant reconnu que les nouveaux centres comme l'IFORD et le RIPS devraient continuer à organiser des voyages aux fins de recrutement et de publicité et qu'il y aurait lieu d'augmenter leur budget de voyage.

52. La réunion a constaté que le détail des dépenses relevant du budget de l'Organisation des Nations Unies n'était pas toujours disponible dans certains instituts. Il a été suggéré que les directeurs demandent au Secrétariat de l'ONU des exemplaires du budget approuvé et du règlement applicable aux dépenses ainsi qu'un état de dépenses à l'intention des conseils d'administration des instituts, qui avaient besoin de ces documents pour approuver le budget subséquent.

53. Les participants étaient d'avis qu'il importait au premier chef d'assurer une liaison efficace avec les représentants du PNUD dans les pays hôtes. Ils ont également estimé que la nomination d'attachés de liaison auprès des gouvernements en cause s'imposait pour faciliter la coopération avec eux.

e) Coopération avec les organismes des Nations Unies

54. La réunion a noté que le Centre démographique du Caire coopérait déjà avec certains organismes des Nations Unies dans le cadre de ses activités de recherche. Elle a recommandé que cette coopération s'étende à l'organisation de séminaires ou de stages de formation spéciaux au profit des instituts. Les instituts africains étaient déjà représentés aux deux organes de coordination de la CEA en matière de population, auxquels il conviendrait de recourir pour collaborer avec d'autres organismes des Nations Unies.

55. Le représentant du CELADE a fait observer que les organismes des Nations Unies ne s'intéressaient pas beaucoup aux recherches démographiques concernant la région desservie par cet institut. Il fallait espérer que la situation changerait à cet égard.

V. QUESTIONS DIVERSES

Réunions consécutives

56. Les directeurs des centres de formation démographique parrainés par les Nations Unies ont estimé que leur présente réunion, organisée par la CEA en liaison avec le Secrétariat de l'ONU, s'était révélée fort utile, en particulier du fait que le CELADE et l'IIPS y étaient représentés. La CEA se proposait de convoquer une telle réunion tous les deux ans; mais les participants se sont accordés à reconnaître qu'au début, surtout pour les deux nouveaux centres, il y aurait grand avantage à ce que cette réunion se tienne chaque année. On pourrait profiter d'autres réunions de la CEA pour organiser les réunions annuelles des directeurs ainsi que des consultations plus fréquentes.

SEANCE DE CLOTURE

57. Parlant au nom du Gouvernement camerounais, M.N. Mouoyebe a remercié la CEA d'avoir convoqué la présente réunion, qui avait permis aux directeurs des centres de formation démographique de discuter de certaines questions d'intérêt commun et de mettre en place le mécanisme nécessaire à l'amélioration de la coopération entre ces institutions. Il a également remercié le Directeur par intérim de l'IFORD pour tout le soutien matériel qu'il avait apporté à la réunion.

58. La réunion s'est terminée par une allocution prononcée par M. R.K. Som, au nom du Secrétaire exécutif de la CEA. M. Som a remercié le Gouvernement camerounais pour les divers services qu'il avait rendus à la réunion, le Représentant résident du PNUD au Cameroun et le Directeur par intérim de l'IFORD pour l'aide qu'ils avaient apportée à l'organisation de la réunion ainsi que les représentants des autres instituts pour leur participation et leur contribution d'ordre technique à ces assises. M. Som a enfin remercié M. S.A. Huzayyin, directeur du Centre démographique du Caire et président de la réunion, d'avoir dirigé les travaux de celle-ci.

ANNEX I / ANNEXE I
LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

Centres

Name and Title of Participant
Noms et titres des participants

Cairo Demographic Centre (CDC)	Mr. S. Huzayyin (Director)
Regional Institute for Population Studies (RIPS) Accra, Ghana)	Mr. R. Zasepa (Acting Director)
Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) (Yaoundé, Cameroun)	M.F. Gendreau (Directeur p.i.)
Centro Latino-Americano de Demografia (CELADE) (Santiago de Chile)	M. Guillermo A. Maccio (Director, Subregional Training Centre, San José, Costa Rica)
International Institute for Population Studies (IIPS) (Bombay, India)	Mr. J.R. Rele (Director)
Institut National de statistique et d'économie appliquée (INSEA) (Rabat, Maroc)	M.T. Baddou (chargé de l'enseignement de la démographie)

United Nations Headquarters/Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Population Division/ Division de la Population	Mr. Bertran Hutchinson, Technical adviser/ Conseiller technique, Population Division / Division de la Population United Nations/Organisation des Nations Unies, New York.
---------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ECA secretariat/Secrétariat de la CEA

Mr. R.K. Som, Chief, Population Programme Centre/ Chef du Centre des programmes de population.
Mr. Ibrahima Bâ, Chief, General Demography Section, Population Programme Centre/Chef de la Section de la démographie générale, Centre des Programmes de Population.